

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté du 28 mars 2007 modifiant l'arrêté du 4 décembre 2003 portant modèle de statuts des fédérations départementales des chasseurs

NOR : DEVN0750602A

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le code de l'environnement, notamment l'article L. 421-9 ;
Vu l'arrêté du 4 décembre 2003 portant modèle de statuts des fédérations départementales des chasseurs,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'article 8 de l'annexe de l'arrêté du 4 décembre 2003 susvisé est ainsi rédigé :

« *Art. 8.* – Des remboursements de frais aux membres du conseil d'administration sont possibles selon les modalités et dans les limites fixées par le conseil d'administration. »

Art. 2. – Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 mars 2007.

NELLY OLIN